

Communiqué de presse

Le 5 mai 2009

Semaine Prévention des TMS

La CRAM s'engage auprès de PP Ouest

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) et le réseau des CRAM lancent la 2^e "Semaine nationale de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS)" du lundi 11 au vendredi 15 mai 2009

En France, les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) sont la première cause de maladie professionnelle, ils constituent les 3/4 des maladies professionnelles reconnues par la Sécurité sociale. Leur nombre s'accroît d'environ 18 % par an depuis dix ans.

Ces pathologies, dont l'origine est le plus souvent multi-factorielle, touchent toutes les professions et les entreprises, quel que soit le secteur d'activité.

A l'occasion de la semaine nationale de prévention des TMS, la CRAM des Pays de la Loire veut démontrer qu'une prévention efficace et durable des TMS est possible, en valorisant les actions réalisées par des entreprises et des branches professionnelles.

Face à l'enjeu économique et social que représentent les TMS, la CRAM des Pays de la Loire se mobilise afin que le plus grand nombre d'entreprises s'engagent dans des actions de prévention. Elle vous propose d'assister au témoignage de l'entreprise PP Ouest à Louailles (72) qui présentera les mesures de prévention mises en oeuvre pour améliorer les conditions de travail et prévenir la survenue des TMS de ses salariés.

Les organisations professionnelles invitées à cette occasion, préciseront les actions en cours et les projets à venir pour encourager leurs adhérents à s'engager dans une démarche de prévention durable des TMS.

...

Vous êtes cordialement invité à la conférence de presse qui se déroulera

le vendredi 15 mai 2009 à 11 h

dans les locaux de l'entreprise (ZA Louailles le Bailleul, échangeur Sablé La Flèche),

en présence de Jean-Raymond Lanrivin, Ingénieur Conseil Régional Adjoint de la CRAM des Pays de la Loire, M. Pichon, directeur de l'entreprise PP Ouest, de JC Pasteau, délégué général de l'Union des Industries Métallurgiques et connexes de la Sarthe (UIMS) et secrétaire général de l'UIMM 44, de Pierre Vandebossche de la Fédération des Industries Avicoles (FIA) et de M. Lusson, vice-président du Syndicat des Entrepreneurs de Nettoyage de la Région Ouest (SENRO).

Contact presse : Franck Steinmetz
Portable : 06 07 26 12 28
Tél : 02 51 72 82 30
franck.steinmetz@cram-pl.fr



NB : seront également présents :

- l'UNTF (Union Nationale du Transport Frigorifique)
- Ets CHEREAU (carrosserie frigorifique)
- TRANSICS (informatique embarquée)

La CRAM des Pays de la Loire est une entité juridique de droit privé chargée de l'exécution d'une mission de service public. Pour cela, elle dispose d'une autonomie administrative et financière, mais reste soumise au contrôle de l'État et de ses représentants régionaux (DRASS, Préfet de Région). La CRAM a en charge notamment la gestion des retraites, pour une part, celle des accidents du travail et maladies professionnelles d'autre part.

Semaine Prévention des TMS

La CRAM s'engage auprès de PP Ouest

Début 2008, l'entreprise PP OUEST a sollicité le Service Prévention de la CRAM des Pays de la Loire, pour améliorer les conditions de travail de ses salariés, notamment sur les risques de survenue de TMS. Suite à cette demande, le service prévention a proposé d'accompagner l'entreprise au moyen d'un contrat de prévention.

L'entreprise PP Ouest souhaitait diminuer les risques liés aux manutentions des cloisons de ses 15 remorques frigorifiques en les remplaçant par des cloisons équipées de dispositifs de décompression et de vérins. Ces équipements permettront de minimiser les efforts fournis par les conducteurs lors des manœuvres de ces cloisons.

En complément de ces acquisitions, l'entreprise a équipé ses 15 tracteurs d'un Système d'Informatique Embarquée (SIE) permettant d'améliorer les conditions de travail des conducteurs :

- gestion en temps réel du temps de travail pour éviter tout dépassement,
- facilitation du guidage par la géolocalisation,
- diminution des contacts téléphoniques,
- possibilité d'envoyer des messages d'urgence,
- indication d'informations concernant le chargement et le lieu de livraison.

Une formation à l'utilisation du SIE est prévue pour les conducteurs de l'établissement et les agents d'exploitation.

Par ailleurs, pour diminuer le risque routier, l'entreprise a investi dans des bandes réfléchissantes pour ses 15 remorques afin de les rendre plus visibles des autres usages de la route.

Enfin, une formation générale à la sécurité sera effectuée par un prestataire extérieur.

Pour aider PP Ouest à réaliser ce programme, la CRAM a participé aux investissements tant pour l'achat de matériels que pour les formations.